



DISCOURS DE M. LE MAIRE de CHISSAY en TOURAINE

LORS DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX du Samedi 6 Janvier 2018

Monsieur le Sénateur, Cher Jean Marie,
Monsieur le Député, Cher Marc,
Mesdames, Messieurs les Maires, Chers collègues et amis conseillers municipaux,
Messieurs les présidents de syndicats intercommunaux,
Mesdames, Messieurs les représentants de la Gendarmerie,
Messieurs les représentants des Pompiers,
Madame Naud accompagnée de ses Miss, Chère Denise,
Mesdames, Messieurs les responsables d'associations,
Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Pour la quatrième fois, nous nous rencontrons pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Au seuil de cette nouvelle année 2018, permettez-moi de vous présenter tous mes meilleurs vœux.

Qu'elle vous apporte Joie, Santé, Réussite et Travail.

Mes pensées vont d'abord vers ceux qui nous ont quitté, avec une pensée particulière pour Mme Cournet qui fut avec son mari un moteur pour l'école et la cantine, puis pour René Simier qui a été conseiller municipal pendant 30 années, je n'oublie pas non plus ceux qui souffrent de solitude, de maladie ou qui n'ont plus de travail et se trouvent parfois dans une situation difficile.

Puisse cette nouvelle année leur apporter du réconfort, de la joie et du bonheur.

Je suis heureux de vous retrouver, avec les membres du conseil ici présents, pour dresser un bilan de l'année 2017.

Une fois ce bilan réalisé, je vous ferai part des perspectives pour l'année 2018.

En premier lieu, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes de notre commune qui œuvrent tous les jours sans relâche, par leur engagement au service de Chissay.

Qu'elles aient des fonctions administratives ou techniques, qu'elles se trouvent en mairie, à l'école, à la bibliothèque ou à l'entretien, un grand merci pour leur compétence et leur implication.

L'année dernière, je vous parlais de l'initiative de Guillaume Cailloux pour la création d'une base de données de Chissay. Après 1 an de recherches, et un travail remarquable, aidé par plusieurs Chisséens, ce sont plus de 700 cartes postales, photos, textes sur Chissay qui ont été scannés puis mis sur un site afin que chacun puisse les consulter.

Il vous suffit de taper " Mémoire de Chissay " sur votre moteur de recherche internet et vous accéderez directement à cette base de données.

Celle-ci peut encore être enrichie, alors si vous possédez de vieilles photos ou textes sur Chissay n'hésitez pas à le contacter, après avoir été scannés tout vous sera rendu.

J'en profite aussi pour vous annoncer une exposition concernant cette base de données le samedi 20 janvier à partir de 14h et le dimanche 21 janvier de 10h à 16h dans cette même salle, n'hésitez pas à venir.

Je remercie aussi les bénévoles des associations dans lesquelles ils agissent avec professionnalisme, dévouement et plaisir, qui œuvrent ensemble pour le "bien vivre", et la solidarité au sein de notre village.

Merci d'applaudir l'ensemble de ces personnes pour leur implication.

Je souhaite commencer le bilan de l'année 2017 par une vue globale, à l'échelle nationale : 2017 a vu passer son cortège d'élections : présidentielle, législatives puis sénatoriales.

M. Emmanuel MACRON a été élu Président de la République, j'en profite pour féliciter Mme Jacqueline GOURAULT nommée Ministre auprès du Ministre de l'Intérieur, M. Marc FESNEAU, élu Député, et M. Jean-Marie JANSSENS, élu Sénateur.

Souhaitons-leur de parvenir à la meilleure réussite pour la France et ses citoyens.

Au niveau de nos institutions, notons en premier lieu, que notre commune est maintenant rattachée administrativement à la sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay.

Par ailleurs, cela fait 1 an que nous avons intégré la nouvelle Communauté de communes du Val de cher-Controis.

Nous sommes passés de 8 à 37 communes ce qui rend la méthode de travail plus complexe, du fait de l'éloignement et du nombre d'acteurs autour de la table.

Parmi les compétences de la Communauté de Communes, citons le RAM qui continue son excellent travail d'animation notamment auprès des Assistantes Maternelles de la Commune accompagnées des enfants qu'elles gardent. Elles se retrouvent toutes les deux semaines ici dans la salle polyvalente.

Toujours en lien avec la Communauté de Communes, nous avons encore malheureusement des problèmes récurrents concernant l'aire d'accueil des gens du voyage, qui a été une nouvelle fois dégradée début Juillet. Aujourd'hui elle n'est toujours pas en service.

Cela engendre des soucis de stationnements indésirables sur les bords du Cher et dans les communes avoisinantes.

En ce qui concerne la commune.

Depuis le 1er Janvier 2017, Le SIAEP syndicat gérant l'alimentation en eau potable, a repris, la gestion complète de nos installations.

J'ai le plaisir de vous annoncer que, grâce au travail conjoint réalisé avec nos agents techniques et notre équipe municipale, pendant les années 2015 et 2016, nous avons atteint un rendement de 95%. Une réduction énorme des fuites de plus de 30.000 mètres cube d'eau par an.

Cela représente la consommation d'eau de l'ensemble de Chissay pendant 7 mois !

En ce qui concerne le personnel de notre commune, nous avons eu le plaisir d'embaucher Nathalie DOREAU, qui travaillait déjà pour la commune 20h par semaine par l'intermédiaire de l'association ECLAIR.

Désormais elle fait la cantine et diverses tâches d'entretien.

Cette arrivée fait suite au départ en retraite de Rosa BASTOUIL que je remercie une nouvelle fois.

Au secrétariat de la mairie, nous sommes assistés depuis quelques mois, à raison de 7h par semaine par Cécilia CRUCHET ;

Elle remplace désormais Mme MARTEAU, en longue maladie depuis bientôt un an.

Du côté de l'école, la principale modification de l'année 2017 concerne le changement des rythmes scolaires.

Le conseil municipal a voté en accord avec les parents d'élèves et les enseignants le retour à la semaine des 4 jours et la fin des TAP.

Le second changement important concerne l'inauguration et l'utilisation des nouveaux locaux : cantine et réfectoire pour le plus grand plaisir de tous.

Enfin, comme tous les ans, de nombreux travaux d'entretien ont eu lieu à l'école pendant les vacances ainsi que la mise en œuvre de nouveaux matériels pédagogiques avec l'installation d'un second tableau numérique dans la classe des CE1 et CE2.

De plus, l'achat de tablettes numériques a été financé en partie par les parents d'une CM2, je les remercie très chaleureusement.

Des travaux de peintures ont été entrepris dans l'escalier des maternelles.

Pour améliorer la sécurité, l'ensemble des serrures a été changée.

Un des dossiers qui a nécessité toute notre attention est la violence au sein de l'école. Cela a profondément affecté aussi bien les enfants que les parents.

Nous avons alors pris la décision d'exclure de la cantine et de la garderie pour un temps limité, les enfants responsables de ces agissements inacceptables.

Pour information, seuls les domaines de la cantine et de la garderie sont du ressort de la mairie.

Dans le domaine social, nous avons organisé une rencontre avec une société d'assurance qui propose des mutuelles communales à des tarifs attractifs et négociés.

Une dizaine de Chisséens en ont bénéficié soit en améliorant la prise en charge de leurs prestations santé ou soit en diminuant leurs cotisations.

Fin décembre, nous avons baptisé la place devant l'église « Place des Anciens combattants d'Afrique du Nord » et inauguré une stèle en leur honneur.

Je remercie le président des anciens combattants de Chissay, Maurice Gangneux pour avoir accepté l'accord trouvé ensemble pour la dénomination.

Lors de son discours, il nous a fait part que ce serait pour lui sa dernière prestation avant la dissolution de l'association.

Je remercie les membres d'avoir su assurer une veille active pendant toutes ces années et d'avoir été présents à toutes les commémorations.

Nous saurons entretenir le devoir de mémoire grâce à ce monument.

Du côté des travaux, l'évènement le plus marquant reste bien évidemment l'inauguration des nouveaux locaux : la cantine scolaire, la nouvelle salle de réunion, et le réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie dont tout le monde se satisfait.

Les travaux de remise en état, suite aux inondations de 2016, ont été achevés Rue de la Chaimbauderie, avec les trottoirs, les joints des caniveaux ainsi que les écoulements de la rue du Haut Breton.

Les abords du Cher ont été sécurisés pour dissuader l'installation des gens du voyage.

Ces aménagements sont perfectibles comme nous avons pu nous en rendre compte il y a peu de temps. Des compléments d'aménagements sont en cours de réflexion pour 2018 pour empêcher l'accès des caravanes.

Des travaux de nettoyage et de réparations ont été réalisés à l'église, la cabane délabrée a été démontée et la voûte d'entrée a été rénovée.

Par ailleurs, les cloches de l'église résonnent de nouveau Suite à l'inspection de la charpente par un professionnel de la commune, celui-ci nous a rassurés sur la solidité de l'ouvrage.

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée sur la place du château. La démarche a été soutenue sur l'ensemble du département par le SIDELC.

Enfin, le dernier chantier qui me tient à cœur : l'aménagement du carrefour des feux et de la rue de la Gare.

Soyons clair : ce dossier est compliqué.

Suite au collectif de Monsieur Mijeon et 2 autres riverains situé entre 20 et 35m, nous avons souhaité prendre les précautions nécessaires en faisant appel au tribunal administratif pour un référé préventif, ce qui est courant pour ce genre de travaux. Le tribunal a nommé un expert qui, étonnamment, compare la démolition d'une tour de cinquante étages avec notre maison !

Ces complications d'ordre judiciaires ralentissent l'avancement du projet, et peut éventuellement le menacer dans son exécution.

Les subventions accordées pour 2017 afin de réduire le coût de ce projet vont être redemandées. Malheureusement, le coût de l'opération va certainement augmenter.

Tout cela pour satisfaire au collectif se disant très favorable au projet, mais contre la méthode employée.

Voilà pour le bilan de cette année 2017.

Et pour l'année 2018 ?

Nous devons bien sûr rester attentifs à notre budget du fait des incertitudes qui planent sur les dotations de l'Etat ainsi que sur la réforme de la taxe d'habitation.

Côté institutionnel, le changement le plus important est celui de la compétence Voirie qui revient dans le cadre de la responsabilité de la commune. A ce titre, nous avons le plaisir d'intégrer dans les effectifs communaux M. Denis MALLER en tant qu'adjoint technique territorial.

Ceci est une des conséquences de la nouvelle Communauté de Communes.

Les compensations prévues pour la voirie seront ré-imputés à notre budget dès cette année. La mutualisation des matériels achetés ensemble sera poursuivie par des conventions de mise à disposition entre communes.

Concernant l'aménagement du territoire, 2 PLUI sont en cours d'élaboration. Les démarches ayant été engagées avant la fusion des communautés de communes, les 2 sont conservés tout en veillant à leur cohérence.

Trois réunions publiques seront proposées dans l'ex CCCL ; pour Chissay, peu de changements à prévoir par rapport au PLU terminé il y a 3 ans.

Le syndicat du Cher canalisé disparaît, remplacé par un nouveau syndicat mixte. Le NEC - le nouvel espace du Cher.

Nous attendons les orientations de ce nouveau syndicat auquel nous participerons avec la présence d'un élu suppléant de la commune.

A propos de l'école, la principale préoccupation de cette année sera, en premier lieu, le respect de la discipline afin d'éviter que ne se répètent les incidents mentionnés dans le bilan 2017.

En second lieu, la baisse des effectifs est un sujet d'inquiétude.

J'ai rencontré le coordinateur de l'inspection académique qui, à ce stade, était venu recenser les élèves, écouté mes propositions sans pour autant mentionner de suppression de classe.

En effet, les effectifs fluctuants liés à l'accueil des enfants du voyage sont un argument en notre faveur à l'heure actuelle.

Une rencontre avec l'inspecteur d'académie aura lieu en février pour le devenir de nos 4 classes.

Du côté des travaux :

Tout d'abord, nous continuons à porter le dossier déjà évoqué du carrefour et l'aménagement de la rue de la Gare malgré les difficultés rencontrées.

Ensuite, la sécurisation de la rue Basse :

C'est un engagement pris après l'enquête réalisée. L'abandon de la compétence voirie par la Communauté de Communes a quelque peu retardé nos réflexions et nos projets. Des devis ont été réalisés et seront bientôt proposés en commission.

Nous sommes conscients qu'aucune solution ne saurait être idéale, et qu'il est impossible de garantir le bon comportement des conducteurs.

Nous prendrons les mesures qui seront les plus adaptées. Celles-ci sembleront trop légères pour certains, trop contraignantes pour d'autres.

Ce type de dossier ne rencontrera sans doute pas l'unanimité, quelles que soient les solutions qui seront choisies.

Dans la liste des travaux, la remise aux normes de l'éclairage public est nécessaire suite à l'étude, réalisée en 2017. La priorité va aux armoires électriques. Le remplacement des lampes, moins urgent, devra s'étaler sur plusieurs années.

Le système d'ouverture des portes de l'écluse étant obsolète depuis de nombreuses années, des pompes hydrauliques manuelles vont être installées pour rendre plus fonctionnel le passage des bateaux de nouveau la saison prochaine.

Un travail conjoint avec la commune de Saint Georges est en cours.

Enfin, après un an sans utilisation de désherbant, nous avons tous constaté que l'entretien des trottoirs est plus difficile et demande plus de temps à nos agents qui font malgré tout un travail formidable d'entretien de notre commune. Merci encore aux agents.

Nous vous demandons de la tolérance pour les quelques herbes qui peuvent rester çà ou là. N'hésitez pas pour ceux qui le peuvent de venir en aide à nos agents pour entretenir devant votre habitation. Je remercie les nombreuses personnes qui le font déjà.

Nous avons déjà testé diverses solutions et nous continuerons de maintenir une commune propre et agréable.

Voilà qui conclut la liste des actions 2017 et projets 2018 dans leurs plus grandes lignes.

Je voulais aussi vous parler d'un évènement qui aura lieu le jeudi 24 mai à 19 h au château de Chissay. C'est un spectacle organisé par Le pays de la vallée du Cher et du Romorantinais. Il s'agira d'une lecture théâtrale faite par la Compagnie du Hasard en lien avec le début de la seconde guerre mondiale et le Général de Gaulle. Cette lecture sera suivie d'un buffet organisé par le Château. De plus amples

renseignements vous seront communiqués ultérieurement. Mais dès aujourd'hui, retenez cette date du 24 mai, il y aura d'ailleurs un tarif réduit pour les Chisséens.

Il me reste à remercier toute mon équipe qui œuvre avec moi.

Surtout, un merci particulier à mon épouse Nicole ainsi qu'à tous les conjoints des membres de mon équipe qui subissent de multiples absences de notre part. Un grand merci aussi à Fleur d'eau de Saint Georges sur Cher qui nous a gentiment prêté ces quelques fleurs qui égayaient aujourd'hui notre salle.

Accompagné de l'ensemble du conseil municipal, je vous renouvelle une nouvelle fois, nos vœux les plus chaleureux de bonne santé, de prospérité pour vous et pour vos proches, à la lumière de cette nouvelle année 2018.

Merci